

Les régimes de retraite proposent des services fiables et gratuits aux assurés

29 juin 2017

Les régimes de retraite obligatoire, dont le Service des Retraites de l'Etat, rappellent que le service public propose à tous les usagers des services fiables et gratuits pour les aider à faire le point sur leur retraite.

Déterminer la date de son départ et estimer le montant de sa retraite sont des moments très importants dans la vie d'un assuré. Profitant des inquiétudes qui surviennent à l'approche de ces événements, plusieurs entreprises privées proposent des services payants pour contrôler les carrières, faciliter les démarches, calculer les droits...

Les régimes de retraite proposent à tous les assurés une offre de services complète qui s'enrichit régulièrement. Dans chaque régime, des conseillers retraite sont formés pour les accompagner, répondre à leurs interrogations ou encore corriger des informations non prises en compte dans leur carrière.

Parmi les nombreuses initiatives communes, proposées sous le logo Info Retraite, pour simplifier la vie des usagers : le compte retraite. Fruit d'une collaboration de tous les régimes de retraite, il est ouvert à tous les assurés quels que soient leur situation ou leur parcours professionnel. Les actifs peuvent notamment rectifier leur carrière en ligne en cas d'erreur ou d'oubli, vérifier leurs droits acquis dès leur première activité professionnelle, simuler le montant de leur future retraite en fonction de leurs choix de vie.

De nombreux autres services spécifiques sont également proposés par les régimes de retraite directement à leurs assurés.

Pour plus d'informations et pour accéder au compte retraite : www.info-retraite.fr.

Les usagers peuvent également obtenir la liste des régimes auxquels ils ont cotisé et leurs points de contact depuis le www.conseiller.info-retraite.fr.